

FORMATIONS 2012



Jeudi 22 mars 2012

ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DU TEXTILE-HABILLEMENT

- Garantir une information complète au consommateur.
- Assurer une exportation régulière de ses produits.
- Valoriser et différencier son offre de produit.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Une analyse de l'actuelle législation française, communautaire et de certains pays d'exportation.
- Une définition des essais à mettre en oeuvre pour valider l'étiquetage.
- Un exposé des résultats fournis par les laboratoires de contrôle.

PUBLIC CONCERNÉ

PDG, Directeurs Généraux, Service Qualité, Service Export, Service Douanes,
Chefs de Produits, Juristes, Acheteurs...

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- Présentation générale des attentes du consommateur en matière d'information sur les produits.
- Panorama de la réglementation applicable : règlement européen, directive communautaire, lois et décret nationaux.
- Contrôles et sanctions.
- Les différents cas prévus par la législation.
 - Produits en fibres pures.
 - Produits renfermant deux ou plusieurs fibres.
 - Cas particuliers : les tolérances et leur cumul.
 - Cas pratiques
- La qualité.
 - Les marques commerciales et collectives.
 - Labels et marques de produits.
- Le marquage du pays d'origine (hors règles d'origine).
 - Jurisprudence européenne.
 - Législation et position de l'administration sur le "Made in France".
 - Lignes directrices communes à la Douane et la Répression des Fraudes, Avril 2011.
- Spécificités nationales dans l'Union européenne.
- Projet de règlement européen sur le marquage d'origine.
- Les tailles.
 - Système actuel.
 - Actuel projet de norme européenne 13402.
- Le code d'entretien.
 - Les informations en clair.
 - Le code d'entretien COFREET.
 - Les méthodes de contrôle (solidité teinture, lavage...).
 - Les autres systèmes d'étiquetage internationaux.
 - La révision de la norme internationale ISO 3758.
- Panorama mondial des tendances par continent.

ANIMATION / ORGANISATION

- Martine DASCOT, Directeur Adjoint, Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement.
- Agathe PACARD, Secrétaire Générale, GINETEX
- Xavier GUEANT, Responsable Juridique, La Fédération de la Maille & de la Lingerie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Intervention de spécialistes.
- Présentation de tests.
- Débat : questions/réponses des stagiaires.

ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DU TEXTILE-HABILLEMENT

Jeudi 22 mars 2012

Société: _____

Secteur d'Activité: _____ Site Web: _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax: _____

Responsable formations : _____ E-mail: _____

PARTICIPANT

Nom: _____ Prénom: _____

Fonction: _____ E-mail: _____

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Vous gérez vous-même votre budget de formation.
Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 717,60 euros, à l'ordre de LA FEDERATION DE LA MAILLE, correspondant au règlement TTC.
- Votre budget de formation est géré par un organisme collecteur (OPCA).
Dans ce cas, veuillez consulter au préalable votre organisme de formation pour la demande de prise en charge ; après accord, merci de nous indiquer ses coordonnées :

Nom de l'organisme: _____

Responsable du dossier: _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Fax: _____

"En m'inscrivant, je déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de participation aux formations (ou missions) établies par la Fédération de la Maille & de la Lingerie et disponibles sur le site de la Fédération".

Date

Signature

Cachet de l'entreprise

